

# VIVRE À DOMICILE

## EN APPARTEMENT AVEC ENCADREMENT



## ENSEMBLE, TROUVONS LA SOLUTION QUI CONVIENT

Dans le canton de Neuchâtel, AROSS est l'interlocuteur privilégié des plus de 65 ans et de leurs proches pour les informer et les orienter de manière neutre et indépendante dans leurs recherches de prestations médico-sociales adaptées.

Soutenus financièrement par le canton, les services d'AROSS sont gratuits.



**aross.ch**

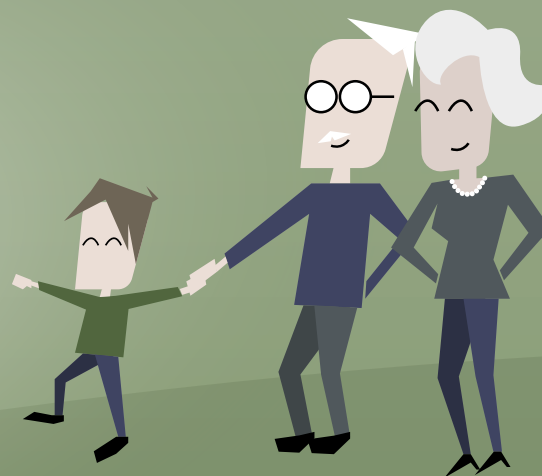


**032 886 90 90**



**AROSS**

CHOISIR POUR DEMAIN



## CHERS MEMBRES DE L'AVIVO, CHÈRES LECTRICES ET LECTEURS

Nous vous emmenons dans ce journal spécial « vivre à domicile en appartement avec encadrement » à la découverte d'une offre de vie qui pourrait bien être votre nouvel avenir.

Vous y découvrirez, par les témoignages recueillis, que ces nouveaux lieux de vie permettent de vous assurer la poursuite d'une vie autonome avec une assistance adaptée à vos attentes et besoins.

Mais principalement, les informations sur les procédures à entreprendre pour en bénéficier quelque soit votre situation personnelle.

Une liste, non exhaustive, des services, associations et professionnels qui peuvent vous accompagner dans un tel projet, sans oublier les questions

administratives et financières, qu'un changement aussi important peut impliquer.

C'est pour nous l'occasion de remercier toutes les personnes qui, par leur témoignage, nous ont livré leur parcours de vie, leur questionnement et leurs découvertes. Une grande reconnaissance aux personnes, professionnelles ou bénévoles, des services étatiques ou associatifs, pour leur engagement et disponibilité.

*Pour l'AVIVO, Daniel Domjan*

### Association | Service

### Adresse

AROSS	Avenue Léopold-Robert 16/18, 2300 La Chaux-de-Fonds info@aross.ch T 032 886 90 90
AVIVO Cantonal	Président cantonal, Claude-Alain Kleiner, Grand-Rue 5, 2112 Môtiers
AVIVO Permanence	Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel T 032 725 78 60
Pro Senectute	Rue de la Côte 48A, 2000 Neuchâtel T 032 886 83 40
CCNC	Faubourg de l'Hôpital 28, 2001 Neuchâtel T 032 889 65 01 <a href="http://www.caisseavsne.ch">www.caisseavsne.ch</a>
Office cantonal du Logement	Rue de Tivoli 22, Case postale 1, 2002 Neuchâtel T 032 889 44 75 <a href="http://www.ne.ch/officelogement">www.ne.ch/officelogement</a>
Service cantonal de la Santé Publique	Rue des Beaux-Arts 13, 2000 Neuchâtel T 032 889 52 39 <a href="http://www.ne.ch/ae">www.ne.ch/ae</a>
Nomad	Rue du Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds T 032 886 82 00 <a href="http://www.nomad-ne.ch">www.nomad-ne.ch</a>



## DÉCISION DIFFICILE OU QUOTIDIEN ALLÉGÉ ?

Déménager en appartement avec encadrement - décision difficile ou quotidien allégé ? On le sait et on se le dit souvent à titre personnel : la très grande majorité d'entre nous souhaite pouvoir vieillir « à la maison », dans les meilleures conditions possibles, le plus longtemps possible et idéalement jusqu'au dernier jour de son existence.

Le choix est aussi encouragé par les autorités, dans le cadre de ce que l'on appelle de façon un peu technocratique la « planification médico-sociale », c'est-à-dire la politique qui vise à développer et à organiser les prestations qui favorisent les meilleures conditions de vie à domicile : appartements dits « avec encadrement », services d'information et d'orientation, prestations d'aide et de soins à domicile, soutien aux proches-aidants et solutions de transition permettant le retour à domicile après un incident de santé ou un séjour hospitalier, etc.

Dans l'esprit de beaucoup, « vivre à domicile » ou « vieillir à la maison » signifie rester dans le logement dans lequel on vit depuis longtemps, où l'on retrouve



des émotions, où l'on a peut-être élevé ses enfants, partagé une vie de couple, etc. ; un lieu par conséquent auquel on est attaché. Reste que ce lieu est souvent aussi celui dans lequel il y a un nombre important de pièces à entretenir, peut-être quelques étages à gravir en l'absence d'ascenseur, éventuellement un jardin ou une conciergerie à assumer, respectivement un lieu qui peut être éloigné des commerces, de l'office de poste ou de la pharmacie. Un logement dans lequel on se fatigue donc de plus en plus, et où les contraintes et les efforts quotidiens prennent progressivement le dessus sur les plaisirs que la vie peut procurer ; et parfois jusqu'au point où tout déménagement devient alors impensable parce qu'il représente un effort insurmontable. Un lieu où l'on risque aussi de s'isoler. Ou encore un logement où, au moindre accident de santé, le retour à domicile est rendu difficile.

---

**Survient alors la situation où rester chez soi n'est plus possible et où s'impose – souvent de façon douloureuse et brutale – la décision de quitter ce domicile auquel l'on était si attaché.**

---

Une autre approche est pourtant possible : celle de faire suffisamment tôt le choix d'un autre « chez soi ». Choisir un domicile qui offre davantage de commodités, plus proche des commerces, des services et des réseaux de transports publics, de taille peut-être réduite mais plus vite entretenu, où l'ascenseur mène jusqu'à l'étage, où la présence quotidienne d'une personne « ressource » est assurée, où des systèmes d'alarme sont disponibles en cas de souci de santé, où des espaces communs permettent les échanges et favorisent la convivialité et la solidarité, etc.

De telles offres sont appelées à se développer encore dans notre canton, où chaque commune a désormais l'obligation de planifier sur son territoire la construction ou l'aménagement d'un quota minimum d'appartements avec encadrement, bien situés par rapport aux commerces et aux réseaux de transports. Une offre qui contribuera aussi à libérer, pour les familles, des logements de plus grande taille répondant aux besoins des enfants ou des nécessités du télétravail.

Faire ce choix d'un « nouveau chez soi » suffisamment tôt, alors qu'on se sent encore en pleine forme mais de façon réfléchie et délibérée, implique certes la décision de renoncer au logement dans lequel l'on s'était imaginé vieillir et c'est une décision difficile, qui prend du temps. Faire ce choix, c'est pourtant s'offrir la possibilité de choisir le lieu où le plaisir du quotidien l'emportera sur les contraintes et les difficultés ; c'est aussi s'accorder une chance supplémentaire de pouvoir y vivre plus longtemps et de profiter de tous les bons moments de l'existence, justement parce que la vie y est plus simple.

En fin de compte, n'est pas aussi choisir de profiter plus que de renoncer ?

Diverses informations sur les appartements avec encadrement ainsi que la liste des appartements avec encadrement labellisés par le Service de la santé publique est disponible en ligne et régulièrement mise à jour :

**[www.ne.ch/ae](http://www.ne.ch/ae)**

Le Service de la santé publique a également édité une plaquette « vivre à domicile sereinement » :

**[www.ne.ch/vivre-a-domicile](http://www.ne.ch/vivre-a-domicile)**

□  
*Laurent Kurth,  
chef du Département des finances et de la santé*



## L'IMPORTANCE D'UNE MISSION

Nous avons tous besoin de nous sentir sécurisés. Althys, qui est une association indépendante à but non lucratif répond à cette attente. Spécialisée dans le service à la personne, l'association propose déjà des référents sociaux dans la plupart des logements protégés en Suisse Romande.

Sous la direction de Dominique Diesbach, l'association est, aujourd'hui, présente dans plus d'une vingtaine d'immeubles protégés des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, soit un total de quelque 620 logements. Althys offre ainsi aux résidents l'opportunité de vivre sereinement dans leur nouvel appartement et ceci d'une manière indépendante et autonome.

La mission des référents sociaux est quasi indispensable. « Le plus important à nos yeux est le maintien à domicile des personnes. Qui ont besoin d'un grand sentiment de sécurité. Pour ce faire, explique Dominique Diesbach, nous les accueillons et les accompagnons tout en leur fournissant les informations nécessaires au bon fonctionnement de la maison dans laquelle ils ont, dorénavant, décidé de vivre. »

Dès lors, les référents sociaux d'Althys sont vraiment à l'écoute des besoins des seniors. Ils organisent la surveillance. « En collaboration, bien entendu, avec l'entourage, les familles, ou tout autre prestataire local ou qui sont en lien avec le résident », précise Dominique Diesbach.

Les référents sociaux organisent également des activités récréatives et socio-culturelles selon les demandes des résidents. Ils favorisent le maintien à domicile tout en privilégiant des activités liées à la mobilité, la mémoire, la sociabilisation.

« Nous assurons aussi le respect des règles de bon usage des locaux communautaires. Notre rôle est, affirme Dominique Diesbach, d'agir en tant que médiateur si le besoin se fait sentir mais tout en respectant chacun. »



Althys organise aussi très régulièrement des assemblées de maison. Elle transmet également les données statistiques sur les prestations.

Ce nouveau métier lié aux seniors apporte de nombreux avantages professionnels alliant d'excellentes relations humaines. Mais, surtout, dans le respect mutuel, l'harmonie et la bienséance. « Nous assurons également une formation continue à tous nos collaborateurs », relève enfin la directrice.

Althys propose aussi aux logements protégés un système d'appel d'urgence (AlthysFlex) 24 heures sur 24. Ce système a l'avantage de fonctionner non seulement à l'intérieur de l'immeuble mais également à l'extérieur dans toute la Suisse grâce à un système de géolocalisation (GPS).

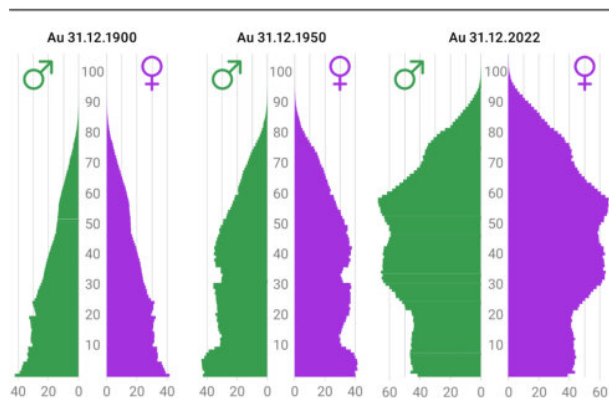
*Christiane Meroni,  
journaliste RP*

# UNE BELLE AUTONOMIE

Le nombre des personnes âgées et très âgées va s'accroître au fil des prochaines décennies en raison, entre autres, du vieillissement de la population née pendant les années à forte natalité. En raison d'une espérance de vie élevée, le groupe des personnes très âgées connaîtra une augmentation particulièrement marquée.

Les plus de 80 ans vont pratiquement doubler ! Plus la durée de vie s'allonge, plus un environnement architectural adapté aux limitations physiques, sensorielles et cognitives liées au vieillissement prend de l'importance. La norme SIA500 obligatoire actuellement y répond : les appartements avec encadrement sont construits sans barrières architecturales et la signalétique et les contrastes sont soignées.

**Pyramide des âges de la population selon le sexe**  
Nombre de personnes en milliers



Sources: OFS – RFP, STATPOP

© OFS 2023

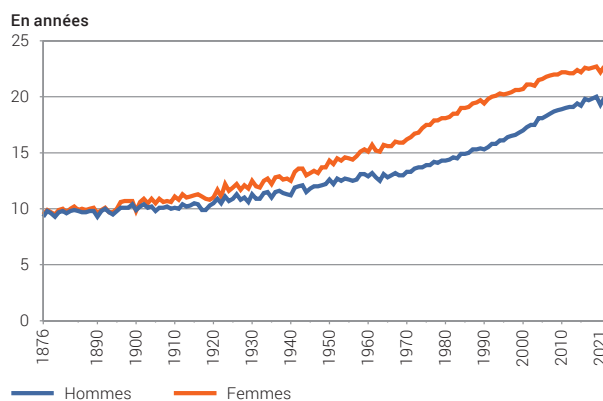
L'autonomie pendant la vieillesse est une des valeurs centrales de notre société. Des logements et un environnement adaptés aux personnes âgées sont donc indispensables à une vie autonome jusqu'à un âge avancé, au même titre que des bonnes relations sociales et une prise en charge médicale à domicile. La tendance actuelle consiste à développer les services et soins à domicile au lieu des soins en institution. Il s'ensuit que toujours plus de personnes souffrant de troubles fonctionnels seront locataires ou propriétaires d'un logement. Des logements adaptés aux personnes âgées avec un encadrement adéquat et des soins à domicile constituent donc une option de nature à prévenir l'explosion des coûts ainsi qu'une situation de pénurie de soins. Ce constat est

aussi valable pour les bénéficiaires AI. En effet, ces appartements avec encadrement (AE) sont dédiés aux personnes fragilisées, soit par l'âge ou en situation de handicap physique.

La planification médico-sociale (PMS) adoptée par le Grand Conseil en 2012 et 2015, dont l'axe stratégique retenu tient dans le développement d'une politique de soutien des personnes âgées le plus longtemps possible à domicile, prévoit entre autres, la construction/rénovation d'appartements avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS et AI. Cette volonté correspond aux vœux exprimés par les personnes âgées elles-mêmes et aux conseils des professionnels de santé.

Les objectifs quantitatifs étant particulièrement élevés (besoin de 1800 appartements avec encadrement d'ici 2030 - nous en comptons 500 pour le moment), il est important de pouvoir proposer ce nouveau type de logement afin de faire face à la hausse du vieillissement de la population en particulier si le quartier s'y prête : proche des transports publics, de toutes les commodités et sans trop de déclivité.

## Espérance de vie à 65 ans



Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS 2022





En résumé, voici ce qu'est un appartement avec encadrement : il est adapté au locataire à mobilité réduite ou en situation de handicap. Il n'a pas de barrières architecturales. Il est pourvu d'équipements qui favorisent le bien-être et la sécurité, comme par exemple des portes et stores automatiques ou encore la mise à disposition d'un bracelet-montre pour les appels d'urgence. Mais la plus-value se situe au niveau de la mise à disposition des prestations dites d'encadrement pour favoriser le lien social et apporter de l'aide en cas de difficulté. A son arrivée, le locataire est accompagné dans les démarches administratives et dans l'intégration de son nouvel habitat. De manière régulière, une présence est assurée dans l'immeuble et différentes activités sont proposées pour dynamiser la vie communautaire. Les coûts de ces prestations sont portés par les locataires et ne devraient pas dépasser Fr. 200.- par mois et par appartement et sont décrites dans le bail à loyer.

Lorsque les appartements avec encadrement (AE) sont labélisés par le Service de la santé publique, les prestations complémentaires prennent en charge les prestations d'encadrement. Il est donc possible, dans certains immeubles labélisés, que des personnes même défavorisées puissent trouver à y loger. Plusieurs types d'AE, à différents niveaux de prix, existent : proches d'un EMS, en intergénérationnel ou

en immeuble dédié. Certains pourront même être propriétaire (projet de Savagnier) ou vivre en coopérative (Arc-En-Ciel). Que ce soit des logements d'utilité publique ou plus luxueux, le socle des prestations d'encadrement sont les mêmes !

---

**Il existe beaucoup de projets à l'étude et pour vous tenir au courant, nous vous conseillons de suivre la page [www.ne.ch/ae](http://www.ne.ch/ae) où la liste des AE est mise à jour au fur et à mesure.**

---

A quel moment déménager ? Lorsque son logement n'est plus adapté et pas adaptable et/ou que son emplacement pose problème si l'on doit se passer de sa voiture ! En effet, mieux vaut déménager trop tôt que trop tard... de plus, le but de ces AE est de rompre l'isolement des seniors, c'est un nouveau projet de vie !

*Nicole Decker,  
cheffe de l'Office cantonal du logement*



## LE CHOIX D'UNE NOUVELLE VIE

Prendre la décision de quitter son appartement relève trop souvent d'un véritable casse-tête et... casse-cœur ! Il est donc indispensable de bien s'informer puis... de prendre la bonne décision !

Mais quand la fragilité augmente au détriment de l'autonomie, chacun d'entre nous se pose inmanquablement moult questions. AROSS (Accueil Réseau Orientation Santé Social), né de la volonté de l'État d'offrir aux personnes âgées dépendantes un accompagnement de qualité et un suivi de la prise en charge médico-sociale, propose son écoute à chacun. AROSS offre un service gratuit d'informations et d'orientation à toutes les personnes de plus de 65 ans. L'institution est également attentive aux difficultés que peuvent rencontrer leurs proches. Elle sensibilise les proches aidants à prendre conscience de leur rôle et des risques d'épuisement qui peuvent survenir.

Outre accompagner les personnes âgées, AROSS poursuit un second objectif : celui de soutenir les proches-aidants et de coordonner les actions ad hoc. Pour ce faire, l'institution s'appuie sur le vaste réseau de prestataires dans les domaines médicaux et sociaux-sanitaires en faveur des personnes en situation de dépendance ou de fragilité.

### Catalogue des prestations

Responsable de l'AROSS, Sylvie Le Bail explique comment utiliser le catalogue des prestations que l'institution offre. « Nous aidons les personnes à trouver, auprès des différents partenaires présents dans le canton, de l'aide dans quelques domaines tels que gérer les tâches administratives, les factures, le classement, les directives anticipées, etc. Nous aidons également, à travers ce catalogue, à ce que les personnes trouvent des informations sur les transports, l'aide et les soins à domicile et autres professionnels de santé (physiothérapie, ergothérapie, nutrition, repas, etc.) nous informons aussi les personnes sur leurs droits. Ce catalogue s'adresse aussi, bien entendu, aux proches-aidants sur des solutions de soutien, d'écoute, de groupe de parole

existantes, de formation. Vous trouverez également recensées les activités de loisirs ou de vacances offertes par différents partenaires.

AROSS regroupe par ailleurs toutes les aides qui peuvent soutenir ou soulager les proches pour permettre aux personnes concernées de rester le plus longtemps possible à la maison (y compris l'accompagnement de fin de vie).

« Vivre ailleurs, explique enfin Sylvie Le Bail, suppose différents lieux de vie adaptés et possibles aux seniors concernés. »

### Bénéficiaires

Il suffit d'avoir plus de 65 ans et de s'interroger sur son devenir pour qu'AROSS tende vraiment l'oreille. Outre parler avec les personnes concernées, ses coordinatrices et coordinateurs cherchent la ou les solutions les plus appropriées. Sa mission est aussi d'informer chacun et de leur donner les moyens de choisir. Le réseau socio-sanitaire du Canton de Neuchâtel offre de nombreuses possibilités. Aide et soins à domicile, foyer de jour, appartements adaptés ou avec encadrement, pension ou établissement médico-sociaux...

AROSS propose un entretien d'orientation. « Ce dernier est réalisé par des professionnels qui se déplacent chez les personnes », explique en conclusion Sylvie Le Bail. « Grâce à notre connaissance du réseau socio-sanitaire neuchâtelois, et grâce à notre équipe pluridisciplinaire, chacun est en mesure de choisir ce qui lui convient. »

*Christiane Meroni,  
journaliste RP*

## UNE AUTRE PAGE À VIVRE

« La solitude n'est-elle pas pire que la sécurité ? » Paulette Perrenoud n'est pas femme à s'embrouiller avec la vie. Tant il est vrai que la sienne fut bien remplie. « Je réside ici depuis que les appartements avec encadrement de la rue Le Corbusier 15 nous ont été proposés. La Chaux-de-Fonds est la ville qui m'a vu naître et où maintenant je vis dans un lieu absolument confortable. »

Un rien avare de confidences, Paulette Perrenoud ouvre néanmoins le tiroir de celles concernant sa vie professionnelle. Cette enseignante à La Corbatière puis aux Planchettes relate avec joie l'autre époque. Celle de son long séjour au Congo belge, cet ancien nom porté par l'actuelle République démocratique du Congo (RDC) où elle s'installa durant neuf ans avec son mari, enseignant. « L'expérience fut absolument riche. Ma fille, y est née, raconte-t-elle. Nous sommes ensuite revenus en Suisse avec nos trois enfants, et j'ai pu reprendre une vie professionnelle active ».

Enseignante auprès d'enfants en difficulté puis sous-directrice de l'école primaire de La Chaux-de-Fonds, Paulette Perrenoud quitte ses fonctions en août 2000. « Nous habitons une charmante villa aux Cerisiers. Mon mari décédé, j'y restai quand même jusqu'en 2016, date à laquelle je décidai de m'installer ici, bien qu'encore en bonne forme. J'ai pu opter pour l'appartement que je voulais ». Par la suite, une détérioration de ma santé a pu confirmer le bien-fondé de ma décision.

---

**J'ai choisi mon appartement alors que l'immeuble était en cours de construction. Le projet remonte à 2011. Les travaux durèrent trois ans.**

---

L'ambiance dans la maison est excellente. La référente est aussi disponible que souriante et toujours prête à rendre service. Un grand réseau d'amis m'entoure, WhatsApp et Messenger me permettent aussi de communiquer régulièrement avec ma famille, qui n'habite pas la ville.

---

**« Il faut se décider assez tôt. Ne pas attendre d'être acculé par des problèmes de santé avant de prendre la décision de déménager, raconte la résidente qui refuse de passer son temps à regretter sa vie d'avant. »**

---

Celle qui aime toujours autant voir la neige. Celle qui pratiquait les sports de glisse, qui pellaït la neige sans rechigner, qui parcourait d'un pas alerte les rues de La Chaux-de-Fonds... et celle pour qui, aujourd'hui, la vie dépend de quelques bonbonnes d'oxygène lit beaucoup, habille sa vie de souvenirs, regarde le futur d'un œil perçant et gobe tous les instants de bonheur qui sont à sa portée.

*Christiane Meroni,  
journaliste RP*



## LOGEMENTS AVEC ENCADREMENT

### Prestations complémentaires et allocations pour impotents :

Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (PC) viennent en aide lorsque les rentes et autres revenus ne permettent pas la couverture des besoins vitaux, dont fait partie le loyer. Des conditions liées à la fortune sont également prévues. La fortune nette ne doit pas dépasser Fr. 100 000.- pour les personnes seules et Fr. 200 000.- pour les couples. On distingue deux types de prestations : la première consiste en un versement mensuel, et la seconde aux remboursements de frais de maladie et d'invalidité. Dans le cadre des logements avec encadrement, les PC tiendront compte du montant total du loyer, dans les limites des dispositions légales actuelles et pour autant que ces logements soient labélisés, c'est-à-dire reconnus par le Canton (Service de la santé publique). Selon la nouvelle réforme des PC entrée en vigueur au 01.01.2021, les loyers maximaux pris en compte dans le calcul des PC sont fixés par région et selon la taille du ménage. Les communes du canton sont classées en deux régions, les villes (région 2) et

la campagne (région 3). Certaines communes font encore l'objet d'un tarif particulier, légèrement réduit en raison de la situation du marché du logement. Ces plafonds peuvent être adaptés par la Confédération d'année en année. Lorsque la personne fragilisée nécessite des aides régulières pour réaliser des actes ordinaires de la vie (se vêtir, faire sa toilette, manger, etc.), une prestation de l'AVS, soit l'allocation pour impotent, peut être sollicitée auprès de l'Office AI. Contrairement aux prestations complémentaires, le droit n'est pas lié avec le revenu ou la fortune.

### A noter encore quelques précisions relatives aux exemples ci-dessous :

Le loyer maximum en région 2 pour une personne seule pris en compte dans le calcul des prestations complémentaires est de Fr. 1420.- par mois, (Fr. 1295.- en région 3) charges et encadrement compris et de Fr. 1685.- pour un couple marié (Fr. 1565.- en région 3), quelque soit le type d'appartement (avec ou sans encadrement). Les primes de l'assurance-maladie de base (LAMal) sont prises en charge par le Service cantonal de l'assurance-maladie à travers les subsides raison pour laquelle le montant de la prime est déduit dans les calculs ci-dessous. Enfin, il est laissé à la libre disposition des demandeurs une fortune de Fr. 30 000.- pour une personne seule et de Fr. 50 000.- pour un couple, sans incidence sur le calcul, si ce n'est quelques francs d'intérêts. Ces exemples sont donnés à titre purement indicatif. Si vous souhaitez obtenir des renseignements en rapport à votre situation personnelle, nous vous invitons à prendre contact avec l'agence AVS-AI de votre région de domiciliation.

*Service des prestations complémentaires de la Ville de Neuchâtel*



*\*Région 3 = La Sagne, Les Ponts-de-Martel, Brot-Plamboz, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Le Cerneux-Péquignot, Les Planchettes, La Côte-aux-Fées, Les Verrières, Rochefort, Enges, Lignièrès, La Grande-Béroche (Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin, Fresens, Montalchez, Vaumarcus).*

## CALCUL DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE PERSONNE SEULE EN RÉGION 2

<b>Dépenses reconnues</b>	<b>Montant annuel</b>	
Besoins vitaux		20 100.-
Prime de caisse-maladie		6'600.-
<b>Loyer net 2,5 pièces</b>	1 200.-	
<b>Charges</b> (frais accessoires, eau chaude, chauffage)	250.-	
	<b>1 450.-</b>	
Prise en compte au maximum		17 040.-
<b>Total des dépenses reconnues</b>		<b>43 740.-</b>
<b>Revenus déterminants</b>		
Rente de vieillesse	12 x 2 450.-	29 400.-
Épargne	30 000.-	
Déduction de la franchise	-30 000.-	
Fortune prise en compte	<b>0.-</b>	
<b>Total de revenus déterminants</b>		<b>29 400.-</b>
<b>Calcul</b>		
<b>Total des dépenses reconnues</b>		<b>43 740.-</b>
<b>Total des revenus déterminants</b>		<b>-29 400.-</b>
	Par année	14 340.-
	Par mois	1 195.-
	Prime LAMal	-550.-
	<b>Payé à l'assuré</b>	<b>645.-</b>



## CALCUL DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR UN COUPLE EN RÉGION 2

<b>Dépenses reconnues</b>	<b>Montant annuel</b>	
Besoins vitaux		30 150.-
Prime de caisse-maladie		
Epoux	6 600.-	
Epouse	6 600.-	13 200.-
<b>Loyer net 3,5 pièces</b>	<b>1 350.-</b>	
<b>Charges</b> (frais accessoires, eau chaude, chauffage)	<b>140.-</b>	
	<b>1 550.-</b>	
Prise en compte au maximum		18 690.-
<b>Total des dépenses reconnues</b>		<b>61 950.-</b>
<b>Revenus déterminants</b>		
Rente de vieillesse		
Epoux (rente mensuelle)	1 848.-	
Epouse (rente mensuelle)	1 737.-	43 020.-
Epargne	50 000.-	
Déduction de la franchise	-50 000.-	
Fortune prise en compte	<b>0.-</b>	
<b>Total de revenus déterminants</b>		<b>43 020.-</b>
<b>Calcul</b>		
<b>Total des dépenses reconnues</b>		<b>61 950.-</b>
<b>Total des revenus déterminants</b>		<b>-43 020.-</b>
	Par année	18 930.-
	Par mois	1 578.-
	Prime LAMal	-1 100.-
	<b>Payé à l'assuré</b>	<b>478.-</b>

## PLUS DE « SUR-MESURE »

La pensée, dit le philosophe André Moreau, n'a pas d'âge ! Mais comme la vie n'est pas un long fleuve tranquille, ne suffirait-il pas de pouvoir gérer avec aisance sa réflexion pour que le futur s'ensoleille ?

Aujourd'hui, la lutte contre l'âgisme est encore et toujours masquée par les discours. Les aînés doivent néanmoins connaître eux-mêmes le jugement que la société leur attribue s'ils veulent être capables d'y faire face. Comment envisager son âge ? Que nous inspire-t-il ? Comment se comporter face à la victimisation des ans ?

A chaque étape de notre vie devrait correspondre un milieu de vie idoine. « Notre habitat doit s'adapter au cours de la vie » explique la Dre Yolanda Espolio Desbaillet, médecin cheffe du département de gériatrie réadaptation et soins palliatifs du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). Les solutions offertes aujourd'hui aux aînés n'épousent pas nécessairement toutes leurs attentes mais également leurs besoins.

### Pousser la réflexion

Le bien-vieillir prend sens quand il s'agit de conserver son capital santé et dans ce cadre, d'adapter le lieu d'habitation aux besoins évolutifs tout au long de la vie. Des solutions multiples doivent faire partie des possibles et s'intégrer dans des formes d'habitats intergénérationnels. Le maintien à domicile exige plus

de « sur-mesure », explique la médecin cheffe qui enchaîne : on doit composer en fonction des besoins et du désir de l'aîné, équation pas toujours simple. « Aujourd'hui, le système de santé est basé sur la maladie alors qu'il devrait l'être sur la prévention. C'est vrai qu'au point de vue de l'hétérogénéité de la population âgée, cela peut être compliqué. ». Yolanda Espolio Desbaillet met toutefois en exergue la responsabilité de chacun d'être en santé. Idéalement, poursuit la médecin cheffe, les trois piliers du vieillir en bonne santé que sont « manger, bouger, se socialiser » peuvent prendre tout leur sens au sein d'une société multiculturelle, intergénérationnelle et responsable. Les soins exigent néanmoins d'énormes besoins et plus de 60 % de soignants manquent aujourd'hui à l'appel. Tablons donc immédiatement sur la prévention qui est un état de droit. La baisse de notre capital santé induit les besoins. »

Le « sur-mesure » et le maintien à domicile ne se déclinent pas toujours en mode « opportunités. » Il faut investir et... s'investir !

*Christiane Meroni,  
journaliste RP*

---

Ouverte à tous, **Cité générations, à Genève**, répond aux critères de santé dans la communauté requis par Yolanda Espolio Desbaillet. Inauguré en 2012, cette première maison de santé en Suisse, dans un quartier intergénérationnel répond aux besoins de toute la population. « Pourquoi devrions-nous séparer les jeunes des aînés ? Nous créons une ségrégation qui n'a pas lieu d'être. L'ouverture d'une crèche dans un EMS est une magnifique opportunité. Reportons-nous quelques années en arrière. Nos âgés poursuivaient leur vie au sein de la famille. C'est vers eux que

les enfants se tournaient. Ils étaient le puits de science de l'histoire familiale. ». D'autres expériences d'habitat intergénérationnel ont vu le jour comme le quartier des Adrets à Genève où l'entraide entre seniors, étudiants et familles est de mise.

Du « sur-mesure » pour la médecin cheffe qui relève toutefois qu'une systématique, en fonction des besoins, est indispensable pour la personne âgée qui souhaite rester à la maison ».

## INDÉPENDANCE ET AUTODÉTERMINATION

L'immeuble est semblable à cent mille autres immeubles ! Il suffit juste de rentrer dans celui de la Musinière, à Saint-Blaise, d'appeler l'ascenseur, de presser le bon bouton, de frapper un bon coup contre une porte aussi anonyme que toutes ses consœurs pour se retrouver face à Antoine.



Un régal de loyauté d'engagement et de courage ! Le jeune gars offre en primeur un regard aussi tendre que les nouvelles feuilles qui habillent les arbres au printemps. Et comme il maîtrise parfaitement la chaise dans laquelle un accident de sport l'a condamné, il attend, sans trop se poser de questions, que vous daigniez lui poser les vôtres !

Pour ses 30 ans, Antoine vient juste de s'offrir l'opportunité de s'installer dans son tout premier « chez lui ». Il exhale d'ailleurs sans retenue son bonheur. La décision d'habiter seul ne saut pas faite en un tour de main. Son esprit d'indépendance l'a sans conteste poussé à épouser sans retenue cette aventure. « Après mon accident, explique-t-il, j'ai vécu plus de dix ans à Foyer Handicap. Je n'avais que 16 ans quand je me suis rompu le cou sur un trampoline. J'ai très vite envisagé de poursuivre des études. Mes parents habitant le Val-de-Ruz, le plus simple était que je m'installe à Neuchâtel. J'ai ainsi pu passer mon bac puis un bachelor en sociologie, en management et enfin un master en économie. »

Un parcours qui, pour être usuel pour une poignée d'homo sapiens, ne manque toutefois pas de mettre en exergue la magnifique volonté du jeune gars. « Avant de m'installer ici, j'ai vécu deux ans en colocation à Saint-Gall. Une maison parfaitement adaptée aux différents handicaps. A l'instar des jeunes qui m'entouraient, les éducateurs que nous fréquentions nous ont appris l'indépendance et l'autodétermination. Il a néanmoins fallu deux ans pour que je sois capable de me reconstruire. »

### Dépouillé de l'inutile

Une belle philosophie émane aujourd'hui d'Antoine. Son nouveau logement avec encadrement l'autorise à vivre « presque » pleinement sa vie de jeune adulte. D'ailleurs, son appartement lui ressemble. Dépouillé de l'inutile mais chaleureux. « Une personne vient chaque matin me prodiguer les soins qui me sont indispensables et les autres locataires m'offrent une entraide sympathique. »

Si la nouvelle vie d'Antoine offre moins de place à l'impro que son jeune âge lui avait promis, l'aide qu'il trouve auprès des autres le satisfait. « Pour une personne seule, un appartement avec encadrement est un lien indéniable pour fluidifier les rencontres et faciliter notre côté social ». Antoine ne s'endort pas sur ses lauriers. Aujourd'hui, s'il travaille à 50 % et conduit sa voiture. S'il ne râle que sur le seuil de son nouvel appartement un peu trop élevé pour lui permettre d'atteindre plus facilement son balcon, Antoine continue d'entretenir avec brio sa belle philosophie et sa solide reconstruction.

*Christiane Meroni,  
journaliste RP*



---

**Coopérative Arc-en-ciel** • L'immeuble Minergie, est situé rue de la Musinière à Saint-Blaise. Fort de 18 appartements de deux pièces, il offre un encadrement ad hoc aux personnes âgées et/ou, à mobilité réduite.

La Commune de Saint-Blaise a délégué l'opération immobilière à la Coopérative Arc-en-Ciel et lui a cédé le terrain en droit de superficie et pour une période de 90 ans.

Les appartements avec encadrement sont conçus sans barrières architecturales afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se loger facilement. Il

suffit qu'un locataire en fasse la demande pour que son logement soit équipé d'un système d'appel d'urgence qui lui permette de s'assurer d'un encadrement sécuritaire. Une salle communautaire meublée trône au rez-de-chaussée. Une terrasse ainsi qu'une buanderie leur sont également proposées.

L'immeuble comprend 7 places de parc extérieures dont deux sont réservées aux personnes handicapées.



## « NON, RIEN DE RIEN... »

Non, Monique ne regrette rien ! « J'ai déménagé en juillet 2020 et rien, aujourd'hui, ne me ferait quitter mon nouvel environnement. » A 83 ans, la locataire de la Résidence des Prés, à Corcelles-Cormondrèche, respire le bonheur et la joie de vivre.

« J'ai pris ma décision assez rapidement. J'habitais encore dans un vieil immeuble à Gibraltar. Qui, au demeurant était fort sympa mais beaucoup trop grand pour moi. C'était un grand quatre pièces que nous partagions avant avec mes parents dont la compagnie me comblait de bonheur. D'autant que le mariage me semblait déjà être une sacrée idiotie ! »

Monique qui travaillait alors à Berne regagne l'appartement familial en 1969. Le regard tourné quelques instants vers le passé, la pétillante vieille dame raconte les magnifiques moments qu'elle partagea en famille. Surtout sa liberté, toujours intacte malgré la présence constante de ses parents mais le regard complice de sa maman quand elle rentrait de ses petites escapades. Elle ne voit pas du tout le temps filer. Son travail de secrétaire la comble de joie. Sa vie active s'égrène entre la coopérative Migros, le Service des automobiles et Swisscom. Et à 58 ans et quelques mois, sa santé étant au beau fixe, Monique quitte le train-train journalier juste pour être encore plus heureuse !

Mais les années filent au pas de course. Il est subitement grand temps de trouver un endroit plus petit et surtout plus facile d'accès. L'idée de s'installer dans un appartement protégé ne saute pas immédiatement aux yeux de Monique. « J'ai mis assez longtemps à peser le pour et le contre. Qu'allais-je faire de tous mes meubles ? Comment gommer cinquante ans de ma vie en un coup de cuillère à pot ? Son existence, qu'elle croque au demeurant toujours à pleines dents, lui permet de rencontrer « enfin »

l'homme idéal ! « Figurez-vous que sa famille et lui devaient déménager en urgence. Comme tout ce petit monde quittait un appartement trop exigü pour la famille, ils furent tous ravis que je leur abandonne une partie des meubles que j'avais en trop mais auxquels je tenais comme à la prunelle de mes yeux ! »



Monique doit attendre deux mois avant de pouvoir déménager. Ce qui lui permet de peser le pour et le contre. Elle se lance dans le tri de ses biens. Le temps file. La Covid s'installe mais ne la rattrape pas. Le soleil de juillet prend ses aises sur son futur balcon. Monique saute d'un carton à l'autre. Le grand départ se fait tout naturellement. Son nouvel environnement est vraiment séduisant. « Je m'y sens tellement bien. » L'œil de Monique brille. « Je suis entourée. Je me suis inscrite aux cours de gymnastique qui nous sont offerts. Je me fais aussi masser une fois par mois ! Le bonheur est à portée de voix. Si le mercredi est jour de relâche, tous les autres jours m'offrent, si je le souhaite, une autre activité. » Un petit café entre amis au premier étage de la résidence, et les bleus à l'âme de Monique retrouvent le rose du bonheur. « Un bus vient nous chercher une fois par semaine et nous emmène à la Migros de Peseux » explique encore Monique qui soulève enfin un tout petit point noir. « Nous sommes un peu loin de tous les magasins ! »

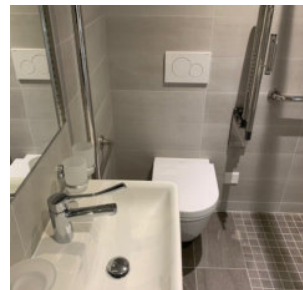
*Christiane Meroni,  
journaliste RP*



**La Résidence des Prés est une dépendance du Foyer de la Côte situé sur les hauts de Corcelles-Cormondrèche.**

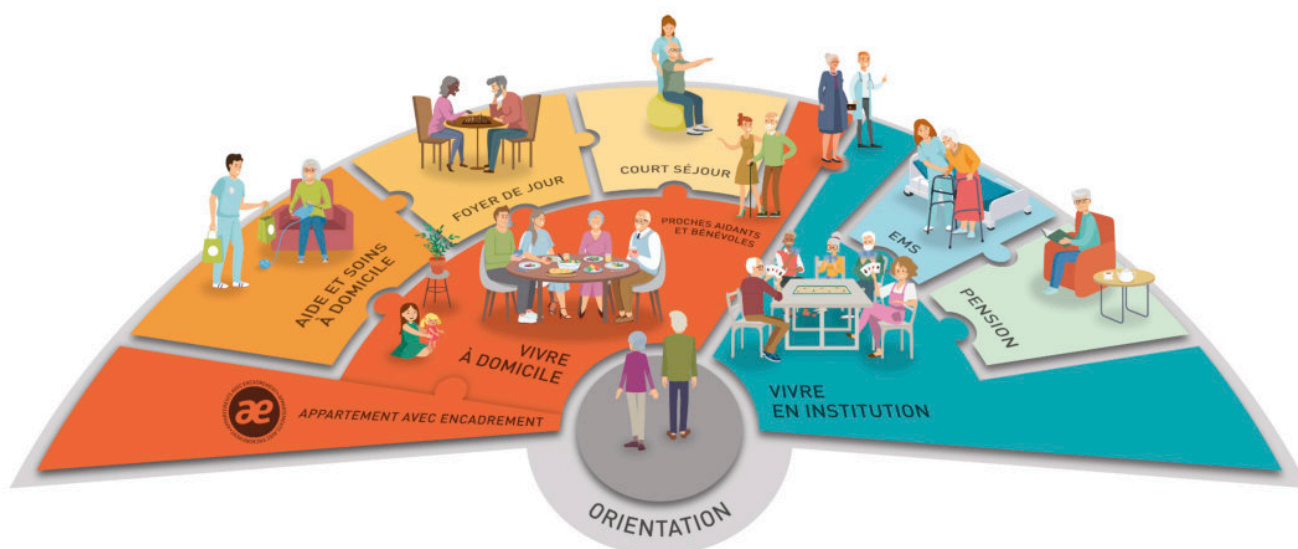
Elle propose 16 appartements de 2,5 pièces (60 m<sup>2</sup>) avec balcon ou terrasse et 2 appartements de 3,5 pièces (90 m<sup>2</sup>) avec balcon ou terrasse. Des locaux communs (salle commune, buanderie, local à vélos, panneau d'affichage) sont à la disposition des résidents. Une référente de maison propose des activités. Le contrat de bail comprend des visites de courtoisie qui sont planifiées selon les désirs ou les

besoins une fois par semaine. Elle offre également aux résidents des prestations d'encadrement sécuritaire, des prestations hôtelières (Fr. 17.- en semaine et Fr. 22.- le dimanche), des aides de ménage, de traitement de linge, des gestions de plaintes et, naturellement, des prestations d'encadrement. Ces derniers relèvent de l'EMS le Foyer de la Côte qui garantit aux locataires le traitement de leurs plaintes.



# COMMENT ÊTRE SOUTENU DANS SON QUOTIDIEN

De nombreuses possibilités existent pour soutenir les personnes dans leur vie quotidienne, qu'elles habitent dans leur logement de toujours ou dans un appartement avec encadrement. Depuis plusieurs années, le Canton de Neuchâtel soutient le développement de nombreuses prestations.



Bien s'entourer et se faire accompagner par des professionnels ou bénévoles quand cela devient nécessaire permet de retarder une éventuelle entrée en EMS. Répondant au souhait de nombreuses personnes âgées de pouvoir vieillir à leur domicile, diverses offres ont vu le jour dans le canton de Neuchâtel. En fonction de leurs besoins et de leur état de santé, elles peuvent y recourir de manière temporaire ou sur le long terme.

## Aide et soins à domicile

Ces prestations relèvent autant des soins, que de l'aide dans les tâches quotidiennes. Elles favorisent également le lien social et permettent de soulager les proches aidants. Les soins à domicile sont dispensés dans le canton de Neuchâtel par NOMAD, par des organisations d'aide et de soins à domicile privées ou par des infirmières et infirmiers indépendants. De nombreuses organisations de bénévoles et institutions viennent compléter le dispositif en proposant notamment :

- une aide pour les tâches administratives ou ménagères
- la livraison de repas
- des visites à domicile
- un service de transport

## Foyer de jour

Ce type de prestation est destiné aux personnes vivant à domicile et se sentant isolées, vivant avec un handicap ou rencontrant des fragilités physiques. Les foyers de jour offrent un accueil d'une ou plusieurs journées dans la semaine. Une équipe professionnelle évalue les besoins. Elle peut proposer le partage de repas en commun ainsi que des activités diversifiées favorisant les liens sociaux et le maintien de l'autonomie.

Certains foyers de jour permettent également aux proches aidants de prendre un moment de répit.





## Court séjour en EMS

Le but d'un tel séjour est de maintenir et de renforcer l'autonomie dans les activités quotidiennes après une hospitalisation ou à la suite d'un événement brusque, avant de retourner à son domicile. Un programme, personnalisé, propose des activités dans le but de :

- améliorer la mobilité et condition physique
- permettre de prévenir le risque de chutes
- stimuler la mémoire
- contribuer au maintien des actes de la vie quotidienne

Les hébergements de court séjour permettent également aux proches aidants de se reposer, de partir en vacances ou de se faire remplacer en cas d'épuisement ou d'imprévu.

Pour aider les personnes qui souhaitent bénéficier de ces prestations à faire un choix éclairé, un entretien d'orientation est réalisé gratuitement par AROSS (cf. page 9). Il donnera une vue d'ensemble des offres proposées par les acteurs du réseau socio-sanitaire neuchâtelois.

## Proches aidants

En Suisse, 1 personne sur 4 s'occupe régulièrement d'un proche atteint dans sa santé ou dans son autonomie. Il peut s'agir de son enfant, son compagnon,

un parent ou encore un voisin. Afin de soutenir les proches aidants dans leur rôle crucial, plusieurs outils ont été développés dans le canton de Neuchâtel ces dernières années.

- La ligne téléphonique « Proches Info NE » répond à toutes leurs questions (service de relève dans le canton, aides financières ou encore les droits) et les oriente vers les offres les plus adaptées. Des professionnels pourront les aiguiller en fonction de leurs besoins :

Numéro gratuit 0800 032 800

Lundi au vendredi 9h à 12h / 13h30 à 16h30

- L'Association neuchâteloise des proches aidants (ANDPA) propose un espace d'écoute et d'échange, soit par téléphone, soit dans ses locaux à Neuchâtel. Son personnel est formé à une écoute attentive, respectueuse et personnalisée, ainsi qu'à un soutien individualisé :

T 032 535 52 99

Rue Louis-Favre 1, Neuchâtel

Mardi 9h à 12h

Jeudi 15h à 18h

(avec ou sans rendez-vous)

- L'application mobile « approches » regroupe les offres et les informations disponibles dans le canton de Neuchâtel. Elle permet d'y accéder très rapidement et d'alléger ainsi la charge liée au rôle de proche aidant. L'application contient trois rubriques principales : une liste des services d'aide et de soutien disponibles proche du domicile de la personne aidée, une foire aux questions ainsi que des questionnaires qui permettent de prendre conscience de la charge supportée sur le plan physique, mental, émotionnel et matériel. L'application « approches » peut être téléchargée gratuitement sur Google Play, l'App Store et l'AppGallery ou en scannant le code QR.





## LE « RONRONNEMENT » D'UNE VIE FLEURIE

Du lit, les yeux jaunes du chat scrutent la naissance du printemps. « Sa propriétaire nous a quittés depuis quelques mois mais lui continue de squatter sans vergogne ma chambre ! » A 91 ans, accrochée à son déambulateur, elle file le long des couloirs du home Dubied, à Couvet.

D'un petit rire triomphant, Dorit confie. « Paul-Emile et moi sommes mariés depuis 1961. Lui vit dans l'appartement avec encadrement et moi j'occupe depuis peu une chambre dans le home. » Le matou ronronne de bonheur. Dorit aussi !



Le déambulateur file. Dorit s'y accroche. L'ascenseur l'aspire. Une porte s'ouvre. La stature de Paul-Emile obstrue l'entrée de l'appartement. Il s'efface avec politesse. Dorit se faufile. Essuie en riant une première remarque. Elle, qui avait omis de boire la tisane qu'elle s'était préparée tout à l'heure s'empresse d'emplir l'appartement d'une excellente odeur de café. Paul-Emile s'enfonce dans le moelleux d'un fauteuil sans âge. Dorit s'assoit du bout des fesses sur la chaise qui lui fait face. Le couple sourit. Se raconte. Remonte le temps.

Ils sont là depuis un an. « Nous habitons Genève. La vie, explique Paul-Emile, a voulu, qu'à la retraite, nous venions habiter les Verrières. Puis les années nous ont installés ici et nous nous y sentons particulièrement bien. »

Dorit n'en perd pas une miette. « Paul-Emile ne s'est pas séparé de sa Subaru. Grâce au ciel, elle nous emmène encore là où nous souhaitons nous rendre. » Les ans n'ont aucune prise sur les deux nonagénaires pour qui le monde n'a presque plus de secrets. Outre la guerre d'Algérie, que Paul-Emile a vu de trop près et les Amériques qu'y bombardent encore de joie le cœur de Dorit, le couple partage aujourd'hui leurs vies entre les grands souvenirs et les petits bonheurs. Dorit fait du yoga et de la méditation. Paul-Emile l'emmène à Pontarlier chez la masseuse, lit son journal et ne perd pas une miette de la situation mondiale actuelle.

### Se laisser vivre

« Nous venons de perdre notre petit chien. » Les yeux de Dorit se voilent. « Mais la maison est emplie d'animaux. La directrice possède deux chiens et plusieurs chats et oiseaux qui se font dorloter comme des bébés. » Le petit chien est fort heureusement toujours en vie. « Nous avons dû nous en séparer car cela me devenait trop difficile de le sortir par tous les temps » explique Paul-Emile qui, lors de la dernière sortie de l'animal, a glissé sur une plaque de glace et s'est vraiment blessé. » Il est chez une amie qui nous accueille chaque fois que notre ennui se fait trop pesant. »



Et c'est presque en chœur que Dorit et Paul-Emile lancent. « On ne s'ennuie jamais... »

*Christiane Meroni,  
journaliste RP*



**Belvédère Dubied** • Soucieux de répondre à des besoins croissants, et fort d'un legs important, le home Dubied, à Couvet, a procédé à d'importants travaux d'extension au début des années 2000.

En 2018, en lien avec les exigences de l'Etat, le home Dubied a procédé à un nouvel agrandissement et, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, est devenu un home médicalisé avec une mission généraliste.

Depuis cette date, à la lumière de la philosophie des autorités cantonales désireuses de permettre aux personnes âgées de demeurer le plus longtemps pos-

sible à leur domicile, le Conseil de fondation a créé des appartements avec encadrement.

Outre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les appartements protégés offrent un encadrement sécurisant et un accompagnement social capable de répondre aux besoins de chacun. La présence permanente d'une référente sur le site contribue à une visibilité optimale des activités d'animation et des prestations socio-hôtelières. De surcroît, un système d'alarme 24/24, ainsi qu'un encadrement approprié répondent aux appels par le personnel soignant du home Dubied.



LISTE DES APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT LABELLISÉS PAR LE SERVICE CANTONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Date de mise à jour : 20 septembre 2023



Nom	Adresse	Localité	Titulaire du label	Contact pour la location	Numéro de téléphone	Nombre d'appart.	Type d'appartements	Correspond au loyer reconnu par les prestataires complémentaires (PC), y compris les prestations d'encadrement	Prestations d'encadrement comprises dans le bail à loyer
Fondation Les Lilias	Rue Ami-Girard 1	2054 Chézard-St-Martin	Fondation Les Lilias	EMS Les Lilias	032 853 72 15	15	15 x 2 pièces	✓	1) Une aide à la transition fournie avant l'emménagement (informations générales et administratives, visite des lieux) et dans les jours qui le suivent (orientation dans l'immeuble, usage des moyens de sécurité, rythme de la vie communautaire, présentation des locataires et des intervenants, aide au maintien du réseau social).
Résidence Claire-Vie	Rue Ami-Girard 5	2054 Chézard-St-Martin	ACV entreprises SA & Iconcept Entreprise Générale SA	Groupe Prisme	024 447 42 42	11	7 x 2.5 pièces 4 x 3.5 pièces		
Résidence des Prés	Chemin du Cudeau du Haut 3	2035 Corcelles	Fondation du Foyer de la Côte	EMS Foyer de la Côte	032 732 20 00	18	16 x 2.5 pièces 2 x 3.5 pièces		
Belvédère Dubied	Rue de la Flamme 13b	2108 Couvet	Fondation du Home Dubied	Home Dubied	032 864 01 01	5	4 x 2 pièces 1 x 3.5 pièces	✓	
Les Fleurs du Van	Rue du Burcle 3	2108 Couvet	Coopérative Arc-en-Ciel	Alterrimmo	021 694 30 20	25	23 x 2.5 pièces 2 x 3 pièces	✓	2) L'organisation de visites de sécurité.
Résidence les Sansfoin	Rue de la Chapelle 8	2088 Cressier	Coopérative Les Sansfoin	Gérance Müller et Christie	032 722 61 36	16	11 x 2.5 pièces 5 x 3.5 pièces		3) La mise à disposition de moyens techniques de sécurité comprenant au minimum un service d'alarme 24h/24.
La Charrière	Rue de la Charrière 65 et 69	2300 La Chaux-de-Fonds	Raffaello Radiacchi Immobilier SA	Pro Immob SA	032 911 22 00	32	22 x 2.5 pièces 9 x 3.5 pièces 1 x 2.5 pièces	✓	
La Maison du Marché	Rue du Marché 10	2300 La Chaux-de-Fonds	La Fondation DOGIVAL	La fondation balleresse	079 385 81 11 079 454 30 75	14	4 x 1.5 pièces 9 x 2.5 pièces 1 x 3.5 pièces	✓	4) Une présence régulière dans l'immeuble et l'organisation d'activités sociales de groupe et de repas en commun (au minimum 1x par semaine, selon programme porté à la connaissance des locataires).
La Résidence Le Corbusier	Promenade le Corbusier 15	2300 La Chaux-de-Fonds	M. Laurent Ryser	M. Laurent Ryser	079 637 27 47	21	16 x 2.5 pièces 5 x 3.5 pièces		
Résidence Coeur des Forges	Avenue des Forges 6 et 8	2300 La Chaux-de-Fonds	Fondation Rencontre	Fidimmobil	032 913 45 75	50	16 x 2 pièces 18 x 2.5 pièces 16 x 3 pièces	✓	5) La détection des difficultés et au besoin l'orientation vers des ressources externes, comme le bureau d'information et d'orientation, les services d'aide et de soins à domicile, de livraison de repas, d'aide aux transports, les organisations de rencontres et clubs de loisirs, les organisations de bénévoles ou autres.
Résidence de la Gare	Place de la Gare 4a	2300 La Chaux-de-Fonds	Caisse de Pensions Canton de Neuchâtel	Gérance de la Ville de La Chaux-de-Fonds	032 967 62 60	9	9 x 2 pièces		
Bel Air	Rue de la Gare 13	2416 Les Brenets	La coopérative d'habitation Arc-en-ciel	Mme Sarah Durous	021 613 08 78	17	17x 2.5 pièces	✓	
Les Mosaïques	Rue des Tertres 8A, 8F et 8J	2074 Marin-Epagnier	La caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)	M. Arnaud Leullier	079 698 22 08	31	20 x 2.5 pièces 11 x 3.5 pièces	✓	
Résidence du Clos-de-la-Chapelle	Rue des Couvriers 10	2074 Marin-Epagnier	La société simple Clos-de-la-Chapelle représentée par la Fondation Elisa Junier et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel	Naef	032 737 27 27	13	10 x 2.5 pièces 3 x 3.5 pièces		
City Centre	Rue de l'Ecluse 38	2000 Neuchâtel	ARDAM SA	M. Kemal Körpe	021 320 27 27	87	87 x 1.5 pièces	✓	
Les Vignes du Clos	Clos-de-Serrières 95	2000 Neuchâtel	Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées	Secrétariat de la FECPA	032 732 91 81	17	17 x 2.5 pièces	✓	
Résidence des Alpes	Avenue des Alpes 10	2000 Neuchâtel	M. Nils et Sten Retthy,	Gérance Ribaux von Kessel	032 724 67 41	20	18 x 2.5 pièces 2 x 3.5 pièces		
Jâmes-Paris 2	Rue Jâmes-Paris 2	2034 Peseux	Messieurs Jean-Pierre Bucher et Gianni Proserpi	Gérance Jouval	032 723 08 88	10	4 x 2 pièces 6 x 3 pièces		
Le Verger	Rue des Corbes 41, 41A, 45 et 45A	2065 Savagnier	La Propriété par Étages (PPE)	Contact pour la vente : M. Michel Ruchti	079 698 19 17	4	4x 3.5 pièces Villas de		
La Capitane	Chemin de Fer 8	2024 St-Aubin - Sauges	Fondation de l'ancien Hôpital de la Béroche	Mme Danielle Nobbs	079 397 25 47	34	24 x 2.5 pièces 10 x 3 pièces	✓	
Résidence La Fleur d'Eau	Rue du Débarcadère 21	2024 St-Aubin - Sauges	Swiss Prime Anlagestiftung	Mme Estelle Bersier	032 354 01 00	38	6 x 1.5 pièces 26 x 2.5 pièces 6 x 3.5 pièces		
La Musinière	Rue de la Musinière 17	2072 St-Blaise	Coopérative Arc-en-Ciel	Alterrimmo	021 694 30 20	18	18 x 2 pièces	✓	



Nous remercions les différents partenaires qui ont œuvré pour l'édition de cette publication :



fondation  
**alfaset**